

«Uberpop est devenu ma source de revenu principal»

Fabian Daurat, chauffeur Uberpop depuis huit mois a accepté de témoigner de sa condition, dans ce débat où ces chauffeurs sont pointés du doigt par tous les taxis de France.

C'est dans un café en face du métro Olympiades, dans le 13^e arrondissement de Paris, que je retrouve Fabian Daurat. Cheveux grisonnants et veste noire, il m'attend devant le métro, en roller.

Le père de famille a publié le 20 juin dernier une tribune sur le site de Rue89 «*Je suis chauffeur Uberpop et j'ai le droit d'exister*».

«Sans profession fixe, ex-musicien raté et professeur de guitare», Fabian Daurat ne connaissait pas Uberpop avant que son père ne lui en parle. Il commence son activité de chauffeur en octobre 2014 avec sa Xsara Picasso, pour subvenir à ses besoins, et ceux de sa famille.



Fabian Daurat est révolté contre la loi Thévenoud.

«Pour postuler, il faut être titulaire du permis de conduire depuis plus de deux ans, posséder une voiture de moins de 10 ans, et cinq places, avoir un casier judiciaire vierge. Ensuite, nous avons une formation en ligne, c'est à dire, répondre à des questions symboliques. Histoire de vérifier que l'on n'est pas dérangé...» Le candidat se rend ensuite dans les locaux d'Uber dans le 19^e arrondissement, afin de récupérer son kit de connexion, c'est à dire l'application chauffeur, et le support pour le téléphone. Un contrat électronique est également signé. En revanche, aucun contrat de travail officiel, **«nous sommes des partenaires, et nous déclarons un statut d'auto-entreprise, mais en dessous de 7500 euros de chiffre d'affaires, aucune obligation de déclarer»**, confie-t-il.

Les chauffeurs d'Uberpop sont libres de travailler aux horaires qu'ils veulent. Fabian, professeur de guitare le jour, privilégie la nuit, **«c'est plus rentable, l'offre des transports en commun est plus développée le jour, et la nuit, il y a moins de circulation, on fait donc plus de distance en moins de temps.»**

«Je suis un champion de la route»

Pour lui, **«la légitimité de la colère des taxis est de zéro, mais si j'en comprends les mécanismes. Leur réaction à la souffrance est le fruit de leur stupidité, ils ont réussi à se faire détester. Ils essayent de protéger ce qui leur reste de privilège.»**

Ce fan de jazz, qui utilise son permis B comme outil de travail, se définit comme **«un champion de la route, si je peux conduire mes enfants, je peux conduire tout le monde.»**

Traqués par les « Boers », la police des transports, les Uberpop doivent désormais ruser pour ne pas se faire repérer. **«Je me suis fait arrêté le 30 mars dernier, mes passagers étaient à l'arrière, et j'avais l'application sur mon téléphone. Les clients ont subi un entretien de 15 minutes dans la voiture banalisée des policiers, quant à moi, je risque une amende allant de 200 à 1500 euros- à la gueule du client-, et une garde à vue.»** Aujourd'hui, pour rester discrets, les conducteurs font monter les clients à l'avant, et utilisent un autre gps. **«Je ne me sens pas en danger, l'exercice même de la vie est dangereux. Tant qu'Uberpop ne sera pas interdit, je compte continuer, et j'espère continuer»**, affirme l'homme qui a une idée bien précise de ce qu'apporte Uberpop à la société. **«C'est une évolution positive, l'application correspond au grand mouvement socio-économique du monde. Avec les nouvelles technologies, chacun peut désormais offrir ses services.»** Fabian est tout de même lucide sur la nécessité d'un encadrement **«intelligent mais pas castrateur»**, du service.

En étant publié sur Rue89 à visage découvert, Fabian Daurat sait qu'il risque d'être reconnu et recherché ensuite, mais il espère surtout le début d'un buzz. Son objectif serait d'être invité chez Ruquier, afin d'exposer sa conception d'Uberpop et du monde.